



CTSD du 25 janvier 2017

**Madame la Directrice Académique,
Mesdames et messieurs les membres de ce CTSD,**

C'est le moment... et pourtant il pourrait être difficile de formuler des vœux en ce début d'année.

Comment trouver les mots justes pour éviter le trop banal ou le trop naïf ?

Nous vivons une période troublée, instable, en profondes transformations. Le monde ancien refuse de mourir et le nouveau tarde -dans la douleur- à naître.

Ce changement s'accompagne des aspirations les meilleures comme des replis et des conservatismes les pires. Les espoirs sont immenses, mais les menaces sur la paix, la sécurité, la démocratie sont bien réelles.

C'est pourtant justement parce que notre époque se cherche, hésite, balbutie que nos convictions humanistes doivent être fortes, que nos engagements dans l'avenir doivent être sincères, que notre optimisme doit être mobilisateur.

Des vœux, en cette année électorale, il y en a déjà et il y en aura encore des quantités. Souvent non dénués d'arrière-pensées. Certains souhaiteront au peuple ce qu'ils croient qu'il veut entendre, d'autres se contenteront de promesses qu'ils savent déjà ne pas pouvoir, vouloir ou devoir tenir.

Mais les vœux de nouvelle année sont un peu comme les cadeaux du père Noël. Mieux vaut participer si l'on veut qu'ils existent.

Alors, faisons des vœux, mais des vœux qui nous engagent.

Souhaitons que notre service public d'Éducation amplifie sa transformation pour offrir réellement à chacune et chacun les conditions de son émancipation.

Souhaitons que ses personnels voient leur travail reconnu et respecté.

Souhaitons que l'enrichissement grâce à nos différences devienne la meilleure réponse aux enfermements, aux communautarismes, aux intégrismes, aux absolutismes de toutes sortes.

Souhaitons que nous sachions écrire l'avenir avec optimisme pour que notre nation et le monde qui l'entoure soient fiers de nous.

Souhaitons-nous tout cela. Et prenons notre part de travail, d'investissement, d'action. Pour que ces vœux justes deviennent réalités.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour débattre des orientations qui présideront aux opérations de carte scolaire.

A l'heure où l'éducation occupe une grande partie des débats électoraux, il nous faut, avec objectivité regarder le chemin qui a été parcouru depuis 2013.

Dans le 1^{er} degré, ce ne sont pas moins de 143 postes qui ont été attribués à notre département

(sans compter les emplois créés par les postes mis aux concours) alors que, pendant la même période nous aurons perdu plus de 600 élèves. Un effort conséquent a donc bien été consenti et, on peut affirmer que, sur le plan national comme sur le plan départemental, les postes supprimés lors du précédent quinquennat ont été rendus.

Parallèlement, les dispositifs PDMQDC et moins de 3 ans ont été mis en place.

Comme la plupart des enquêtes le montrent, leur efficacité est réelle. Ils doivent donc, non seulement perdurer mais aussi être développés plus encore. Ils ne doivent pas seulement être réservés aux secteurs en éducation prioritaire mais étendus aux autres secteurs où la difficulté scolaire est attestée.

Pour présider à la réimplantation de ces emplois tant attendus, l'état et ses représentants doivent être les garants de l'équité entre les territoires et les établissements dès la maternelle et à tous les niveaux par une allocation progressive des moyens en fonction de critères transparents et partagés.

Enfin, concernant le maillage territorial en matière d'éducation, l'Unsa Education considère que des écoles très petites, des réseaux pédagogiques intercommunaux très dispersés et constitués de petites entités, l'isolement pédagogique et le pilotage dilué entre plusieurs directeurs qui en résultent peuvent être des freins à la mobilisation des ressources nécessaires et à un fonctionnement optimal pour la réussite des élèves.

De plus, certaines situations extrêmes entraînent des difficultés sur le plan des ressources humaines : classes à cours triples voire quintuples, trajets interminables pour les collègues, jeunes pour la plupart, en charge de ces classes...

L'Unsa Education est donc favorable à une politique locale et concertée d'aménagement du tissu scolaire qui dépasse les ajustements aux évolutions démographiques et prépare l'avenir pour garantir une offre éducative de qualité.

Pour l'Unsa Education, les politiques de regroupements pédagogiques concentrés ou les fusions d'école ne sont pas condamnables *a priori* si elles sont réellement conduites bien en amont par un partenariat avec l'ensemble des acteurs et par des démarches transparentes et concertées. Les réorganisations territoriales et administratives peuvent améliorer sensiblement les conditions d'éducation des élèves et de travail des équipes dès lors que toutes les précautions nécessaires ont été prises en amont des opérations.

Un point sur les dotations horaires. Nous constatons par des retours de terrain que les 3 heures de marge Prof des classes de SEGPA n'ont pas abondé les DHG comme elles auraient du. Quelles explications président à ces choix ?

Ce CTSD se tient le surlendemain du CTA.

Nous sommes obligés de constater qu'il y a un retard dans la transmission des documents relatifs à l'ordre du jour et même une absence de documents concernant les DHG de SEGPA.

Il est difficile dans ces conditions de pouvoir avoir le temps nécessaire de préparation.

Les explications données lors du CTA ne peuvent, vous vous en doutez, nous satisfaire.

Le CTA s'est juste tenu une semaine trop tard.

Les représentants des personnels que nous sommes ont pris acte de l'existence d'une hiérarchie dans la transmission des documents. Nous aimerions qu'à l'avenir des délais de transmission soient respectés afin de faciliter le travail de tous.

Madame la Directrice Académique, usons d'un trait d'humour : nous allons compter sur le professionnalisme des membres du CTSD pour éviter de déborder sur les vacances scolaires . . .